

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Isère

Département
Isère

Commune
l'Isle d'Abeau

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ISLE D'ABEAU**

*

* *

Séance du 19 janvier 2009

Nombre de membres :

*

* *

. afférents au Conseil

Municipal : 33

. en exercice : 32

. qui ont pris part à la
délibération : 23

Date de la convocation :
12 janvier 2009

L'an deux mil neuf et le dix-neuf janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le douze janvier 2009, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de l'Isle d'Abeau (salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur COLOMB-BOUVARD André, Maire

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JANVIER 2009**

PRESENTS : YILMAZ Rosa - LYONNARD Alain - FAURE Jean-Jacques - BOSCH Jean-Marie - LAURENT Muriel - GRIOTIER Jean-Bernard - QUARESIMIN Jacky - RIVOIRE Janine - SALRA-PINCHON Henriette - PACHECO Juan - FONTAINE Rose-Hélène - COLLEY Collebagan - BARNIER Zohra - ZANIMACCHIA Anita - ALLEX-BILLAUD Myriam - CROZIER Régis - DE OLIVEIRA Tony - MARION Cyril - BOUISSET Sandrine - LETROUBLON Cyril - SERRANO Mikaëla - SURGOT Eric - GONTHIER Sandrine (Départ de Mme GONTHIER à 21H00)

ABSENTS : GRISOLLET Joël - CROSET-BAY Elyette - VARAS Nicole - RIVOIRE Nicolas - OLIVA Guylaine - BRU Stéphane

EXCUSEES : BELIN Christel - SCHAFFNER Nathalie

Monsieur BOSCH Jean-Marie a été nommé secrétaire à l'UNANIMITE.

Monsieur le Maire rend un dernier hommage à Monsieur LECOMTE Christian, Conseiller Municipal décédé le 8 janvier 2009. Une minute de silence est observée pour honorer sa mémoire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
15 DECEMBRE 2008

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2008 qui est approuvé par l'assemblée à l'UNANIMITE.

2009-001 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - ANNEE 2009

La fracture

La préparation du budget 2009 est difficile. D'un côté nous ne voulons pas augmenter les impôts locaux et l'Etat baisse les subventions. De l'autre, les charges augmentent.

Tout cela dans un contexte de crise financière, économique et bientôt sans doute, sociale. Le chômage augmente, le pouvoir d'achat recule. La finance a pris le pas sur la politique. L'argent a d'abord été utilisé pour spéculer et non pour investir.

Le gouvernement dans sa loi de finance de 2009 a choisi de ne pas augmenter les dotations aux collectivités locales.

Dans une ville comme la nôtre (15 706 habitants) où le nombre d'élèves des écoles maternelles et élémentaires est de 2 350 (plus qu'à Bourgoin-Jallieu qui a 24 441 habitants), où sur 5 240 logements, 3 008 sont de nature sociale. La solidarité nationale devrait être affirmée avec clarté et fermeté.

Il n'en sera rien. Nous qui avons à gérer de vraies situations de pauvreté, nous n'aurons pas de main tendue de la part du gouvernement. Les villes de plus de 10 000 habitants sont classées. Nous sommes dans les toutes premières à devoir être aidées puisque nous occupons le 55^{ème} rang sur plusieurs centaines de communes concernées. La Dotation de Solidarité Urbaine restera faible. Nous devons faire avec des moyens bien inférieurs à ceux que le nombre d'élèves et le nombre de logements sociaux devraient nous donner.

Nous avons pourtant choisi d'être solidaires et nous le serons.

Pas d'augmentation d'impôts. Rigueur de gestion chaque fois que c'est possible.

En revanche, soutien aux actions pour aider les jeunes à s'insérer socialement et professionnellement, mobilisation pour lutter contre les expulsions de logements, recherches de solutions pour offrir des services aux parents et aux familles qui travaillent ou qui recherchent du travail, partenariat avec les associations parce qu'elles ont un rôle social irremplaçable.

Tel est notre engagement.

Le Maire et les élus de la majorité.

Analyse de la situation financière de la commune :

Rappelons qu'il n'y a pas eu d'augmentation des taux de la part communale des impôts locaux en 2008. La commune poursuivra ses efforts de maîtrise des dépenses :

- au niveau des charges salariales, et compte tenu du G.V.T. (Glissement Vieillessement Technicité) :

	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
Réalisé 2008	7 526 386 €	1 909 446 €	9 435 832 €
Prévisionnel 2009 envisagé	7 752 178 €	1 853 107 €	9 605 000 €

- au niveau des dépenses générales :

Réalisé 2008	3 934 786 €
Prévisionnel 2009 envisagé	3 820 000 €

- au niveau des actions spécifiques :

Les subventions notifiées concernant notamment la politique de la ville, l'aide aux élèves, les chantiers jeunes, expérimentation, rénovation ont représenté en 2008 un montant de **374 863 euros**. En 2009, elles feront l'objet, lors de leurs notifications, de décisions modificatives présentées au Conseil Municipal.

- au niveau de la dette :

Notre commune, encore fortement endettée, ne dégage qu'une faible capacité d'autofinancement. La situation globale s'est, cependant, plutôt améliorée car la municipalité n'a pas levé de nouvel emprunt. L'encours de la dette qui était de 11 483 560 euros (annuité de 1 593 202 €) au 1^{er} janvier 2008 n'est plus que de 10 389 630 euros (annuité de 1 425 469 euros) au 1^{er} janvier 2009.

Perspectives pour l'année à venir et prévisions d'investissement :

La majorité municipale, au vu de la situation financière difficile dans laquelle se trouvent de nombreux habitants, ne souhaite pas, malgré une baisse de ses recettes, augmenter la pression fiscale. Elle poursuivra, à la mesure de 2008, sa recherche de subventions départementales, régionales et nationales et prépare, en se référant au budget actuel et au réalisé 2008, un budget 2009 de rigueur.

La section fonctionnement prendra en compte les dépenses obligatoires dont la charge de la dette et l'évolution des salaires des personnels. Les élus majoritaires, en cette période de crise, se donneront comme priorité la solidarité. Ainsi nous maintiendrons la subvention du C.C.A.S., veillerons à la qualité des services rendus au niveau du centre social Michel Colucci, de l'éducation et assurerons les emplois précaires utiles à la collectivité. Mais nous nous verrons dans l'obligation, dans le cadre d'un budget à la baisse, de restreindre les coûts de gestion des autres postes budgétaires.

Au niveau de la section investissement, la municipalité maîtrisera les possibilités d'épargne. En favorisant l'implantation des petites entreprises, elle profitera de la vente d'un terrain commercial et d'un tènement immobilier. Fidèle à son programme économique, urbanistique et environnemental, et faisant appel aux partenaires financiers que sont la C.A.P.I., le Conseil Général de l'Isère et l'Etat, elle bénéficiera de la reconfiguration, en voie douce, de la liaison gare/rond point accès parc Saint Hubert, la restructuration du bâtiment de l'ancienne mairie, la reconfiguration du city stade, l'aménagement des espaces autour de la gare. Elle investira, notamment et avec l'aide du Conseil Général de l'Isère, dans l'achat de terrains à Champoulant pour la construction d'un collège, d'un gymnase, d'un plateau sportif et pour la constitution d'une réserve foncière nécessaire au développement futur du quartier, des équipements pour les jeunes, l'opération European avant de réexaminer les projets qu'elle a soumis au subventionnement de la Région.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures sept.

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,

André COLOMB-BOUVARD

Le Secrétaire,

Jean-Marie BOSCH